

Culturas, Identidades e Litero-Línguas Estrangeiras

Atas do IV Colóquio Internacional
de Línguas Estrangeiras (CILE)

Comissão editorial

Alexia Dotras Bravo, Instituto Politécnico de Bragança
Ana Maria Alves, Instituto Politécnico de Bragança
Cláudia Martins, Instituto Politécnico de Bragança
Elisabete Mendes Silva, Instituto Politécnico de Bragança
Isabel Chumbo, Instituto Politécnico de Bragança

Abril 2023

Título: Culturas, Identidades e Litero-Líguas Estrangeiras. Atas do IV Colóquio Internacional de Líguas Estrangeiras

Edição: Instituto Politécnico de Bragança 2023

Editores: Alexia Dotras Bravo, Ana Maria Alves, Cláudia Martins, Elisabete Mendes Silva, Isabel Chumbo

Capa: Soraia Maduro

Produção: Serviços de Imagem do Instituto Politécnico de Bragança

ISBN: 978-972-745-312-2

Handle: <http://hdl.handle.net/10198/26731>

DOI: 10.34620/cile2023

Comissão científica

Alexia Dotras Bravo – Instituto Politécnico de Bragança, Portugal
Ana Cláudia Gonçalves – Escola Superior de Hotelaria e Turismo do Estoril, Portugal
Ana Cristina Mendes – Faculdade de Letras da Universidade de Lisboa, Portugal
Ana Isabel Moniz – Universidade da Madeira, Portugal
Ana Maria Alves – Instituto Politécnico de Bragança, Portugal
Blanca Ripoll Sintes – Universidad de Barcelona, Espanha
Carla Gomes – Escola Superior de Hotelaria e Turismo do Estoril, Portugal
Carlos Pazos-Justo – Escola de Letras, Artes e Ciências Humanas da Universidade do Minho, Portugal
Cláudia Martins – Instituto Politécnico de Bragança, Portugal
Diego Santos Sánchez – Universidad Complutense de Madrid, Espanha
Dominique Faria – Universidade dos Açores, Portugal
Dominique Guillemin – Instituto Politécnico de Bragança, Portugal
Elisabete Silva – Instituto Politécnico de Bragança, Portugal
Fernando Ferreira Alves – Universidade do Minho, Portugal
Graça Bigotte Chorão – ISCAP, Instituto Politécnico do Porto, Portugal
Isabel Chumbo – Instituto Politécnico de Bragança, Portugal
Joana Aguiar – Instituto Politécnico de Bragança, Portugal
José Ignacio Vázquez Diéguez – Universidade da Beira Interior, Portugal
Luciana Cabral Bessa – Instituto Politécnico de Bragança, Portugal
Manuel Moreira da Silva – ISCAP, Instituto Politécnico do Porto, Portugal
Margarida Coelho – ESTG, Instituto Politécnico de Portalegre, Portugal
Margarida Morgado – ESE, Instituto Politécnico de Castelo Branco, Portugal
María Antonia Mezquita Fernández – Universidad de Valladolid, Espanha
María del Carmen Arau Ribeiro – Instituto Politécnico da Guarda, Portugal
Mark Daubney – ESECS, Instituto Politécnico de Leiria, Portugal
Marta Saracho Arnáiz – ESE, Instituto Politécnico do Porto, Portugal
Maria de Jesus Cabral – Escola de Letras, Artes e Ciências Humanas da Universidade do Minho, Portugal
Sofia Bergano – Instituto Politécnico de Bragança, Portugal
Reinaldo Silva – Universidade de Aveiro, Portugal
Zaida Vila Carneiro – Universidad de Castilla-La Mancha, Espanha

Comissão organizadora

Alexia Dotras Bravo, Instituto Politécnico de Bragança, Portugal
Ana Maria Alves, Instituto Politécnico de Bragança, Portugal
Cláudia Martins, Instituto Politécnico de Bragança, Portugal
Dominique Guillemin, Instituto Politécnico de Bragança, Portugal
Elisabete Mendes Silva, Instituto Politécnico de Bragança, Portugal
Isabel Chumbo, Instituto Politécnico de Bragança, Portugal

Índice

Prefácio.....	1
Movimentos de defesa dos direitos civis	
Sociedad civil en el Marruecos de Mohammed VI: entre el discurso oficial y la represión	5
<i>Sonia PRIETO MONTEAGUDO</i>	
Censura literária, cinematográfica e novas formas de manipulação	
Liberté, égalité, fraternité – un triptyque assimilé par les écrivains allophones.....	27
<i>Ana Maria ALVES</i>	
O ensino das línguas estrangeiras na promoção de valores humanistas	
La cultura mediterránea como elemento motivacional y transmisor de valores humanísticos en clase de ELE.....	41
<i>Eduardo ESPAÑA PALOP</i>	
La libertad creativa de los docentes de LE que imperó en la enseñanza remota de emergencia.....	55
<i>Alexia Dotras Bravo</i>	
<i>Tamara Aller Carrera</i>	
<i>Filipa Raquel Veleda Santos</i>	
Traduzir culturas e as suas liberdades	
Problemas y dificultades de traducción en la comercialización del destino oleoturístico (español-alemán)	74
<i>Alba MONTES SÁNCHEZ</i>	
Proyección de la(s) cultura(s) española(s) en Portugal. Análisis de la plataforma gubernamental SPAIN arts & culture.....	90
<i>Rebeca CASTAÑER BERENGUER</i>	
<i>Carlos PAZOS-JUSTO</i>	
<i>Álvaro IRIARTE SANROMÁN</i>	
Literatura, mensagens e liberdade de expressão	
The Poems of Renata Ferreira: A Diasporic Plea for Poetic Freedom of Expression in Portugal.....	115
<i>Reinaldo Francisco SILVA</i>	

Liberté, égalité, fraternité – un triptyque assimilé par les écrivains allophones

Ana Maria ALVES

amalves@ipb.pt

Instituto Politécnico de Bragança

Centro de Línguas, Literaturas e Culturas – Universidade de Aveiro

Faculdade de Letras da Universidade do Porto

Portugal

Resumé

Cette devise, qui n'apparaît que dans la Constitution du 4 novembre 1848, découle de celle que l'on peut lire dans la *Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen* du 26 août 1789 et, plus tard, dans la Constitution du 3 septembre 1791 où on parle de liberté, d'égalité, de propriété, de sûreté. Ces piliers sont ceux d'une France, aujourd'hui, cosmopolite et incarnation d'un « idéal de vie civilisée » (Todorov, 1996, p. 237), qui attire les intellectuels « passeurs de langue [...] passeurs de frontières » (Delbart, 2005, p. 115) et les installe dans une culture européenne renouvelée.

Notre propos est de présenter les raisons qui ont conduit certains écrivains allophones, tels Kundera, Kristeva, Todorov, à choisir la France, son histoire, sa culture, comme lieu d'accueil ; éventuellement la Suisse pour Kristof ; et la langue française comme leur langue d'expression littéraire.

Ces auteurs, qui ont vécu l'expérience du passage, de l'exil forcé ou volontaire, se sont reconstruit une liberté, celle de penser, de parler, de vivre, d'écrire dans un espace culturel qui leur permet d'enrichir par leur apport la littérature française contemporaine en revitalisant le concept de République des Lettres.

Mots-clés : liberté ; exil ; intellectuels ; littérature allophone ; identité.

Abstract

This motto, which only appears in the Constitution from November 4, 1848, derives from that which can be read in the Declaration of the Rights of Man and of the Citizen from August 26, 1789 and, later, in the Constitution from September 3, 1791 where we speak of freedom, equality, property, security. These pillars are those of the current France, which is cosmopolitan and the incarnation of an "idéal de vie civilisée" (Todorov, 1996, p. 237), attracting intellectuals "passeurs de langue [...] passeurs de frontières" (Delbart, 2005, p. 115) and integrates them in a renewed European culture.

Our purpose is to present the reasons which led certain allophone writers, such as Kundera, Kristeva, Todorov, to choose France, its history, its culture, as a place of welcome, as well as possibly Switzerland for Kristof, and the French language as their language of literary expression.

These authors, who have lived through the experience of passage, of forced or voluntary exile, reconstructed a freedom for themselves, that of thinking, of speaking, of living, of writing in a cultural space which enables them to enrich their contribution to contemporary French literature by revitalizing the concept of the Republic of Letters.

Keywords: liberty; exile; intellectuals; allophone literature; identity.

1. Introduction

Quiconque découvre qu'il veut avant de mourir prendre part à une conversation civilisée [...] se met au français. (Fumaroli, 2001, p. 21)

Notre étude n'est pas sans subtilement évoquer le film *un Peuple et son roi* de Pierre Schoeller, une fresque historique sur la Révolution française, afin de souligner l'importance des valeurs fondamentales de la démocratie marquée par la devise républicaine – Liberté, Égalité, Fraternité. Ces trois mots qui viennent matérialiser l'imaginaire républicain et évoquent la mort de l'ancien régime, « cette vieille institution [qui] expira sans pouvoir même pousser un soupir » (Tocqueville, 1981, p. 103), aboutit sur la Déclaration, à caractère universaliste, des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. Cette déclaration prône, dans son article premier, que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits »²⁸, or l'égalité en droits et liberté de tous les citoyens marque la libération des chaînes de l'oppression de l'Ancien Régime. La « liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression »²⁹ sont les valeurs initiales de la République. La notion de liberté, qui permet le débat démocratique, est multiple vu qu'elle contient l'idée d'aller et de venir, d'opinion, d'expression, de conscience. Cette Déclaration, inspirée par les principes de la philosophie des Lumières, présente un deuxième fondement : celui d'égalité qui défend dans l'article 6 que « la loi doit être la même pour tous » (Ibid). Or tous les citoyens doivent être traités de manière identique, c'est-à-dire, sans sanctions par rapport à leur origine sociale, ethnique ou même à leurs croyances religieuses. La fraternité, dernière valeur de la devise, absente de la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen de 1789, apparaît pour la première fois dans les textes en novembre 1848³⁰, puis dans les Constitutions de 1946³¹ et 1958³². La notion renvoie à la solidarité et à la tolérance et au respect de l'autre.

Les valeurs fondamentales de la République française qui s'expriment dans ce triptyque Liberté, Égalité, Fraternité devise, qui marque les valeurs d'humanité sont recherchées par les écrivains allophones qui viennent s'installer en France et choisissent l'universalité de langue française comme langue d'écriture : « une langue qui se prête à l'accueil de ceux qui n'ont de patrie qu'un monde fait de mots donnés

²⁸ <https://www.elysee.fr/la-presidence/la-declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen>

²⁹ <https://www.elysee.fr/la-presidence/la-declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen>

³⁰ <http://www.textes.justice.gouv.fr/textes-fondamentaux-10086/droits-de-lhomme-et-libertes-fondamentales-10087/declaration-universelle-des-droits-de-lhomme-de-1948-11038.html>

³¹ <https://www.elysee.fr/la-presidence/la-constitution-du-27-octobre-1946>

³² <https://www.elysee.fr/la-presidence/la-constitution-de-la-cinquieme-republique>

en partage » (Brincourt, 1997, p. 13). Comme le précise Anne-Rosine Delbart, ces étrangers sont motivés par « l'attrait d'une culture ressentie comme plus riche, plus libre, plus ouverte à la vie de l'esprit » (Delbart, 2002, p. 171). De plus, ces derniers recherchent, « le plaisir de se baigner dans une civilisation dont la découverte de la littérature associée à l'enseignement de la langue ont piqué, de manière irrémédiable, l'intérêt du candidat au voyage » (*Ibid*).

2. Écrivains contemporains d'expression française

Ces étrangers sont « originaires d'Europe centrale, d'Europe de l'Est ou du Proche-Orient ; ils ont choisi de s'exprimer en français ou ont été amené à le faire par des circonstances telles que l'exil » (Brahimi, 2001, p. 23) ou bien « le recours au français relève d'un choix ou d'une situation individuelle singulière » (Douzou, 2003). Comme le souligne Clément Moisan : « c'est en effet dans et par leur écriture que se repère ce caractère propre d'exprimer la situation de l'exil, (...), du déracinement et de l'enracinement, de la mémoire déchirée ou éclatée et de l'identité mise en question » (Moisan, 2008, p. 72).

Partons à la rencontre de ces intellectuels français « venus d'ailleurs » (Delbart, 2005, p. 14) qui « n'appartiennent pas originellement à la langue ou à la culture françaises » (*Ibid*, p. 17), mais qui en sont devenus « des acteurs à part entière » (*Ibid*). Il s'agit, comme le souligne Delbart, d'écrivains « bi-culturels (...) écartelés entre deux patrimoines littéraires », (*Ibid*, p. 30) qui, pour des motifs politiques ou stylistiques, ont choisi la langue de Molière pour écrire leurs œuvres majeures afin de s'adresser « à un public : celui immédiat, qui partage son univers référentiel, et un autre plus éloigné à qui il doit rendre sa culture intelligible » (Gauvin, 2006, p. 50).

Aujourd'hui, notre propos est de découvrir quatre auteurs provenant des pays de l'Est, passeurs de langue qui sont aussi, le plus souvent, des « passeurs de frontières » (Delbart, 2005, p. 115) et dont « la vraie patrie est celle de sa langue d'écriture » (Yannick, Chevrier & Joubert, 2001, p. 4). Ils sont hongrois comme Agota Kristof, tchèque comme Milan Kundera, Bulgares comme Julia Kristeva et Tzvevan Todorov. Ces auteurs ont choisi la langue française pour s'exprimer LIBREMENT.

Commençons par Agota Kristof, née en Hongrie en 1935, à Köszeg, ville dans laquelle elle a grandi, encerclée par la guerre où dominait le régime nazi. En 1956, à l'âge de 21 ans, elle traverse la frontière illégalement, accompagné de son mari qui, pour des raisons politiques, se voit obligé de prendre la fuite pour survivre au totalitarisme communiste, au rideau de fer soviétique. Le couple se réfugie à Valengin, près de Neuchâtel, durant cinq ans. C'est dans cette Suisse romande qu'elle fait ses premiers pas dans l'apprentissage du français, langue dont elle n'avait aucune connaissance comme elle le témoigne d'ailleurs : « C'est ici que commence ma lutte

pour conquérir cette langue, une lutte longue et acharnée qui durera toute ma vie » (Kristof, 2004, p. 21).

Je parle le français depuis plus de trente ans, je l'écris depuis vingt ans, mais je ne le connais toujours pas. Je ne le parle pas sans fautes, et je ne peux l'écrire qu'avec l'aide de dictionnaires fréquemment consultés. (...) C'est pour cette raison que j'appelle la langue française une langue ennemie, elle aussi. (*Ibid*, pp. 23-24)

Ecrire en français était, d'après elle, « le défi d'une analphabète (*Ibid*, p. 54).

Je sais que je n'écrirai jamais le français comme l'écrivent les écrivains français de naissance, mais je l'écrirai comme je le peux, du mieux que je le peux. Cette langue, je ne l'ai pas choisie. Elle m'a été imposée par le sort, par le hasard, par les circonstances. Ecrire en français, j'y suis obligée. C'est un défi. (*Ibid*, p. 55).

Dans un entretien pour le *Magazine littéraire* publié en 2005, Kristof raconte à Aliette Armel que son apprentissage du français a commencé lorsqu'elle a obtenu « une bourse pour suivre des cours de français pour étrangers à l'université de Neuchâtel » (Armel, 2005, p. 92). Plus loin, elle ajoute qu'elle « ne savai[t] ni lire ni écrire en français » soulignant que « au départ, c'était un jeu, pour savoir si c'était possible » (*Ibid*). C'est ainsi qu'elle a « commencé à écrire dans cette langue. (...) Ces petits textes, très disparates – courts, longs, réalistes, surréalistes – sont le résultat de ces essais d'écriture en français : à l'époque [elle] n'y attachai[t] pas beaucoup d'importance » (*Ibid*). Néanmoins, cette nouvelle langue était « en train de tuer [s]a langue maternelle » (Kristof, 2004, p. 24).

Vers 1972, elle écrit une dizaine de pièces de théâtre en français. Elle avoue que depuis cette époque, elle n'« écri[t] plus qu'en français. [Elle] parle toujours le hongrois, mais elle ne l'écrit plus » (Armel, 2005, p. 94). C'est dans son premier roman, *Le grand Cahier*, qui paraît en 1986, qu'elle raconte, sous une écriture fiévreuse de l'exil, son enfance dévastée, brisée par la guerre. A ce texte suivront les deux autres volumes de la trilogie – *La Preuve* en 1988 et *Le troisième Mensonge* en 1991. *L'analphabète* et *C'est égal*, ces livres les plus récents, sont des recueils composés de textes à caractère autobiographique retrouvés avec des récits qui racontent l'apprentissage solitaire d'une langue étrangère, le déracinement, l'arrachement à la terre natale, la séparation. C'est d'ailleurs dans un entretien, qu'elle nous fait part de son identité morcelée, de sa condition inquiétante, troublante d'exilée lorsqu'elle avoue : « je regrette un peu d'être partie, j'ai l'impression que je n'appartiens désormais à aucun peuple. Je ne suis ni Hongroise, ni Suisse, ni Française » (Koven, 1992, p. 90).

À son tour, Kundera, représentant de la résistance intellectuelle tchèque qui se positionne contre le système totalitaire, se voit contraint à l'exil « vu qu'il se retrouve banni de l'univers littéraire, interdit de publication depuis le Printemps de Prague, et donc censuré. Il décide alors de prendre le chemin de l'exil en s'établissant en France » (Alves, 2017, p. 3), pays « sophistiqué, surcultivé » (Kundera, 1995, p. 96). Dans un article publié en 1994 dans la *Revue des Deux Mondes*, Kundera fait part de son amour pour la culture française :

C'était juste après la guerre ; ce qui signifie que l'amour de la France a plus ou moins facilement survécu au choc de Munich. Comment a-t-il pu y survivre ? Parce que l'amour de la France ne résidait jamais dans une admiration des hommes d'État français, jamais dans une identification à la politique française ; il résidait exclusivement dans la passion pour la culture de la France : pour sa pensée, pour sa littérature, pour son art. (Kundera, 1994, p. 44)

En adoptant le français comme langue d'écriture, Kundera, souhaite signifier la rupture avec un pays dont il déteste le régime en place.

Persona non grata, j'ai quitté un jour Prague et me suis rendu en France, prêt à y vivre la tristesse d'un exil. Au lieu de cela, j'ai trouvé un pays qui m'a rendu heureux. La Bohème, c'est ce qui m'a été destiné : mes racines, ma formation. La France c'est ce que j'ai choisi : c'est ma liberté, c'est mon amour [...] ; mais la vie est courte et j'ai préféré ma liberté à mes racines [...] La langue tchèque m'appelle : reviens à la maison, voyou ! Mais je n'obéis pas. Je veux rester encore avec la langue dont je suis éperdument amoureux. (Kundera, 1997, p. 44).

Le choix de cette langue permet d'écrire en toute liberté dans ce pays où la Déclaration des droits de l'homme continue à attirer grand nombre d'écrivains.

À l'instar de Kundera, « l'esprit de rigueur » (Kristeva, 2000, p. 70) de la Bulgare Julia Kristeva, se laisse séduire, d'une part, par la France fidèle aux principes démocratiques inscrits dans la devise républicaine Liberté, égalité, fraternité, et, d'autre part, par « la clarté logique du français, l'impeccable précision du vocabulaire, la netteté de la grammaire » (*Ibid*). L'auteure affirme « aime[r] la frappe latine du concept, l'obligation de choisir pour tracer la chute classique de l'argument, et cette impossibilité de tergiverser dans le jugement qui se révèle, en français, plus politique en définitive que moral » (*Ibid*). La patrie des droits de l'homme lui permet d'écrire et de se racheter d'avoir « abandonné les sombres dorures des icônes byzantines » (*Ibid*). Le fait de s'être éloignée des « lourdeurs rocailleuses de [s]on slavons natal » (*Ibid*) lui procure la possibilité de « traduire en français maints conflits, forcément identitaires, [...] des personnes et des nations désormais en cours partout dans le

monde, et d'en rire en français. Car écrire en français est immanquablement une façon de rire (Ibid, p. 63) [...] Écrire en français serait donc traduire la souffrance en gout de vivre. (Ibid, p. 64). Tout comme Kundera, elle entend s'affranchir de l'interdit. D'après l'auteure « s'arracher à sa famille, à sa langue, à son pays, pour venir se poser ailleurs, est une audace [...] : plus d'interdit, tout est possible » (Kristeva, 1988, p. 47).

Kristeva explique le 15 juin 2010, lors d'un discours prononcé à l'occasion du départ à la retraite et de son passage à l'Émirat que :

nulle part on n'est *plus étranger* qu'en France, système cloisonné, mais aussi nulle part on n'est *mieux étranger* qu'en France à cause de ce débat qui permet cette conception de la liberté de se propager et à travers nous, peut-être, par la pluralité des langues de se répandre sur les autres continents . (Kristeva, 2010, *online*)

L'auteure présente deux raisons qui expliquent ce raisonnement, qu'elle avait d'ailleurs déjà exposé en 1988 dans *Étranger à nous-mêmes*, que « nulle part on n'est *plus étranger* qu'en France, (...) mais nulle part on n'est *mieux étranger* qu'en France » (Kristeva, 1988, pp. 57-59). D'une part, dit-elle, dans son discours « parce que [s]on exclusion interne [l]'a conduite à l'étranger » et d'autre part « parce que [s]a position d'*inclusion externe* » (Kristeva, 2010) lui a permis « de rencontrer des personnes- des singularités - dont les parcours biographiques, si différents du [s]ien, n'ont cessé de [l]'accompagner » (*Ibid*).

Dans un entretien avec Alexandre Lévy intitulé *Un exil bulgare*, Kristeva affirme cependant que « l'identité française est une identité très forte » (Kristeva, 1997, p. 113) et elle ajoute que « le Français rejette surnoisement (...) l'intrus, par le biais du langage » (*Ibid*). Elle est convaincue que les Français « nous font comprendre que nous sommes des intrus » et qu'il s'agit « d'un phénomène de rejet subtil mais de rejet quand même » (*Ibid*). Malgré cette « douce xénophobie » (Alves, 2016, p. 5), elle maintient « la seconde partie de [s]a phrase : on est nulle part mieux étrangers qu'en France; la raison en est la clarté du discours français » (*Ibid*). Un discours qu'elle a appris à élaborer « relativement tôt » (*Ibid*), une langue qui est devenue, comme elle le témoigne dans un entretien pour le magazine *Télérama* du 25 janvier 1997, un « abri d'exilée » (Gazier, Laval & Bouchez, 1997, p. 40) et qui lui a donc permis de ne pas se sentir « vraiment étrangère en France » (Kristeva, 1997, p. 113). Dans son essai *Étranger à nous-mêmes*, elle propose même une relecture de la Déclaration des droits de l'homme qui aurait l'objectif de revoir la notion d'*étranger*. Cette révision aurait donc pour but de « propager une conception de la dignité humaine arrachée à l'euphorie des humanistes classiques et chargée des aliénations, drames et impasses de notre condition d'êtres parlants » (Kristeva, 1989, p. 229). Elle ajoute à cette observation que « les tendances particularistes (...) sont inhérentes à la dignité

humaine si l'on admet que cette dignité inclut l'étrangeté (*Ibid*). À ce propos, elle est encore convaincue que :

Dans le Kaléidoscope que devient la France (...) les différences entre autochtones et immigrés ne seront jamais aussi tranchées qu'auparavant. Le pouvoir d'homogénéité de la civilisation française, qui a su recevoir et unifier pendant des siècles des influences et des ethnies diverses, a fait ses preuves classiques. Or la France est en train d'accueillir aujourd'hui des arrivants qui ne renoncent pas à leurs particularités (*Ibid*, p. 288).

Selon l'auteure, « une évolution des mentalités s'impose pour favoriser la meilleure harmonie d'une telle polyvalence. Peut-être s'agit-il d'étendre, en définitive, à la notion d'étranger le droit au respect de notre propre étrangeté et, en somme, du privé, qui garantit la liberté des démocraties ? (*Ibid*, p. 289). Kristeva envisage comme solution « un statut de double nationalité qui donnerait aux étrangers (...) certains droits, mais aussi les devoirs politiques propres aux nationaux, avec une clause de réciprocité » (*Ibid*). L'auteure qui fait partie intégrante de cette communauté dans laquelle « chacun est destiné à rester le même et l'autre (*Ibid*, p. 288) » se présente d'ailleurs comme « une citoyenne européenne, de nationalité française, d'origine bulgare, et d'adoption américaine, [...] nomade » (Kristeva, 2004, online), et encore « cosmopolite, à cheval sur plusieurs langues et cultures » (Kristeva, 1997, p. 112) marquée, de la sorte, par une « identité [qui] se doit à sa propre traversée des frontières » (Alves, 2021, p. 21).

Tzvetan Todorov, qui a choisi la France, « incarnation de cet idéal de vie civilisé » (Todorov, 1996, p. 237) de manière « circonstanciel, ni politique, ni économique » (*Ibid*, p. 13) arrive en France en 1963 « en toute légalité, à la fin de [s]es études supérieures, pour y passer une année à parfaire [s]on éducation ; puis le provisoire est devenu définitif » (*Ibid*, p. 13). Après ses études de philologie à l'Université de Sofia, ce jeune étudiant bulgare quitte sa terre natale où la violence extrême d'un régime totalitaire étouffe son esprit, raison pour laquelle il emprunte le chemin de l'étranger et se transforme en « véritable immigrant » pour devenir finalement « citoyen français » (Todorov, 2002, p. 158) en 1973. Todorov, la France s'avère « un pays parmi d'autres, libre du mal qu'[il a] connu ailleurs (...) ; mais c'est maintenant le [s]ien » (Todorov, 1996, p. 237). L'auteur a intégré « la voix bulgare (étrangère !) dans le cadre français, non le contraire : le lieu de [s]on identité présente est Paris, non Sofia » (*Ibid*, p. 21). La langue française est devenue sa langue littéraire, c'est pourquoi il s'inscrit également parmi ceux qui possèdent « non pas une mais plusieurs identités culturelles » (Todorov, 2008, p. 85). Cette acculturation, qui entraîne au bilinguisme, est, d'après lui, possible pour « tous les êtres humains » (Todorov, 1996, p. 22). Cependant, il a conscience que cette acculturation peut provoquer une perte

d'authenticité comme il le précise d'ailleurs : « Ma double appartenance ne produisait qu'un résultat : à mes yeux mêmes, elle frappait d'inauthenticité chacun de mes deux discours, puisque chacun ne pouvait correspondre qu'à la moitié de mon être, or j'étais bien double » (*Ibid*, p. 17). Dans son cas précis, et comme il l'avoue dans *L'homme dépaycé* : « sa deuxième langue s'était installée à la place de la première sans heurt, sans violence, au fil des années » (*Ibid*, p. 14). Il est ainsi poussé vers une transculturation qu'il définit comme étant « l'acquisition d'un nouveau code sans que l'ancien soit perdu pour autant » (*Ibid*, p. 23). Todorov se décrit comme « porteur de plusieurs cultures [ni] tout à fait bulgare [ni] complètement (...) Français » (Todorov, 2002, p. 204). En quelque sorte, il considère que tous les individus sont « hybrides » (*Ibid*). Todorov pense que ce « n'est qu'aux yeux d'une culture autre que la culture étrangère se révèle de façon plus complète et plus profonde » (Todorov, 1991, p. 26). Toutefois, il a « dû [s]e rendre à l'évidence » (Todorov, 1996, p. 23) et assumer avec « sagesse » (Todorov, 1989, p. 453) qu'il ne serait « jamais un Français tout à fait comme les autres » (Todorov, 1996, p. 23). Dans *Nous et les autres*, un « essai moral et politique » (Todorov, 1989, p. 14), il reprend les textes les plus canoniques de la littérature française pour interroger le parcours polysémique de la notion d'étranger chez plusieurs auteurs. Tout au long de cette réflexion, il insiste sur cette idée de sagesse qui :

n'est ni héréditaire ni contagieuse: on y parvient plus ou moins, mais toujours et seulement seul(e), non du fait d'appartenir à un groupe ou à un État. Le meilleur régime du monde n'est jamais que le moins mauvais, et, même si l'on y vit, tout reste encore à faire. Apprendre à vivre avec les autres fait partie de cette sagesse-là. (Todorov, 1989, p. 453)

3. Conclusion

In fine, et pour renvoyer aux dires de Todorov, nous pouvons affirmer que c'est aussi par la main de ces « êtres croisés » (Todorov, 1996, p. 23), ces écrivains frontaliers, allophones que « la littérature peut beaucoup » (Todorov, 2007, p. 72), revitalisant à l'échelle internationale le concept de République des Lettres et renouvelant cette communauté littéraire dans une France « sophistiqué, surcultivé » (Kundera, 1995, p. 96) où le français est roi. Nonobstant cette régénération, Véronique Porra signale que ces écrivains persistent à être perçus comme acteurs d'une littérature périphérique, marginale, « invitée, à laquelle on sait à l'occasion rappeler que l'hospitalité relève aussi d'un code social aux règles strictes » (Porra, 2001, p. 308-309). A l'instar de Porra, Pascale Casanova dans *La République des Lettres*, « sorte d'arme critique au service de tous les excentriques » (Casanova, 1999, p. 479), met en garde ces écrivains « périphériques, démunis, dominés » face aux «

arrogances, [aux] impositions et [aux] diktats de la critique centrale qui ignore tout de la réalité de l'inégalité d'accès à l'univers littéraire » (*Ibid*). Univers qui a néanmoins été peuplé d'emblée par toute une génération d'écrivains cités plus haut et bien d'autres que nous n'avons pas pu nommer ici, tels Semprun, Alexakis, Makine, Maalouf, Huston, qui ont élu la langue française comme langue d'écriture littéraire. Si le français a été le choix de ces auteurs, ce fait est dû, en partie, à son prestige universel, à sa tradition qui, d'après Pascale Casanova, « raffine, modifie, élargit à chaque génération littéraire la gamme des possibilités formelles et esthétiques de la langue » (*Ibid*, p. 39).

Alors que Kristof n'hésite pas à affirmer que l'apprentissage de la langue française n'a été qu'un jeu de hasard, pour Kundera, Todorov, Kristeva la langue se présente comme libératrice et porteuse de l'universalité de l'esprit français. Esprit auquel ils se sentent définitivement attachés puisque c'est à partir de ce dernier qu'ils « ressuscitent dans les battements d'un français greffé » (Kristeva, 1995, p. 47). Imprégnés des valeurs républicaines, ils intègrent *La République des Lettres Françaises*.

Bibliographie

- Alves, A. M. (2016). Semprun et ses langues – Outils de survie, de mémoire face à l'exil. Plurilinguisme et migrations dans la littérature de langue française. *Carnets : revue électronique d'études françaises*, 2(7), 1-7. En ligne : <https://carnets.revues.org/1054>
- Alves, A. M. (2017). Pour une définition de l'exil d'après Milan Kundera : La nostalgie ou l'ambiguïté de la mémoire d'un réfugié. *Pratiques de l'errance, vécus de la mémoire. Carnets : revue électronique d'études françaises*, 2(10), 1-8. En ligne : <https://carnets.revues.org/2249>
- Alves, A. M. (2022). L'Europe vue par Julia Kristeva. *Synergies Europe*, 16, 11–30. En ligne : <http://gerflint.fr/Base/Europe16/alves.pdf>
- Armel, A. (2005). Exercice de nihilisme : entretien avec Agota Kristof. *Magazine littéraire*, 439, 92-97.
- Brahimi, D. (2001). *Langues et littératures francophones*. Ellipses Edition.
- Brincourt, A. (1997). *Langue française, terre d'accueil*. Le Rocher.
- Casanova, P. (1999). *La République mondiale des Lettres*. Seuil.
- Delbart, A. R. (2002). Être bilingue et écrivain français : les motivations du choix d'une langue d'écriture. *Bulletin VALS-ASLA (Association suisse de linguistique appliquée)* 76, 161-178.
- Delbart, A. R. (2005). *Les exilés du langage. Un siècle d'écrivains français venus*

- d'ailleurs (1919-2000). Pulim.
- Douzou, C. (2013). La « légion étrangère » du roman français de la décennie. In Blackeman, B. & Havercroft, B. (Eds.), *Narrations d'un nouveau siècle. Romans et récits français (2001-2010)* (pp. 105-115). Presses Sorbonne nouvelle. En ligne : <https://books.openedition.org/psn/475#authors>
- Fumarol, M.(2001). *Quand l'Europe parlait français*. Éditions de Fallois.
- Gasquy-Resch, Y., Chevrier, J & Joubert, J. (2001). *Ecrivains francophones du XX^{ème} siècle*. Ellipses.
- Gazier, M., Laval, M & Bouchez, E. (1997). Ces étrangers qui écrivent en français. *Télérama*, 2454, 40-44.
- Kristof, A. (2004). *L'Analphabète*. ZOE.
- Koven, R. (1992). Le mensonge d'Agota Kristof. *La Bel France*, pp. 156-157.
- Kundera, M. (1994). Ma passion pour la culture de la France. *Revue des deux mondes*, 43-45. En ligne : <https://www.revuedesdeuxmondes.fr/passion-culture-de-france/>
- Kundera, M. (1995). *La lenteur*. Gallimard.
- Kundera, M. (1997). Français dans le texte, *Télérama*, 2454, 42-45.
- Kristeva, J. (1988). *Étrangers à nous-mêmes*. Fayard.
- Kristeva, J. (1995). Bulgarie, ma souffrance. *L'Infini*, 51, 42-52.
- Kristeva, J. & Lévy, A. (1997). Un exil Bulgare. Un entretien avec Julia Kristeva. *Hommes et Migrations, Migrants, réfugiés, Tsiganes, d'Est en Ouest*, 1205, 110-114. En ligne : https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1997_num_1205_1_2899
- Kristeva, J. (2016). *Je me voyage : Mémoires*. Fayard.
- Kristeva, J. (2010). Étrangère au semblant. *Cahiers Bernard Lazare*, 320. En ligne : <http://www.kristeva.fr/etrangere-au-semblant.html>
- Kristeva, J. (2000). E comme écrire en français. In B. Cerquiglini et al. (Éds.), *Tu parles!? Le français dans tous ses états* (pp. 63-73). Flammarion.
- Kristeva, J. (2004). *Prix Holberg*. Bergen. En ligne : <http://www.kristeva.fr/holberg.html>
- Moisan, C. (2008). Pour une poétique historique de l'écriture migrante. In D. Dumont. & F. Zipfel (Eds), *Écriture Migrante/Migrant Writing* (pp. 69-77). Georg Olms Verlag.
- Porra, V. (2001). Les convertis de la francophonie : entre création artistique, stratégies et contraintes. In J. P. Castellani, M. R. Chiapparo & D. Leuwers (Eds), *La langue de l'autre ou la double identité de l'écriture* (pp. 297-311). Publications de l'Université François Rabelais.
- Todorov, T. (1991). *Les morales de l'histoire*. Grasset.
- Todorov, T. (1996). *L'homme dépaycé*. Seuil.
- Todorov, T. (2002). *Devoirs et délices. Une vie de passeur*. Seuil.

Todorov, T. (2007). *La Littérature en Péril*. Flammarion.

Todorov, T. (2008). *La Peur des barbares*. Robert Laffont.

Tocqueville, A. (1981). *L'Ancien Régime et la révolution, Œuvres complètes*, t. II. Gallimard.

